

**DECISIONS DU CONSEIL INTERCOMMUNAL
ENJEU – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ENFANCE ET JEUNESSE
Séance du 6 juin 2018 à Mont-sur-Rolle**

**Préavis N° 02-2018 du CODIR concernant les comptes et la gestion
de l'exercice 2017**

Le Conseil Intercommunal d'Enfance & Jeunesse

- Dans sa séance du 6 juin 2018
- Vu le Préavis du Comité de Direction
- Entendu le rapport de la Commission de Gestion
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide :

1. d'approuver les comptes 2017 du volet scolaire présentant un total de charges nettes de CHF 8'567'426.23 à répartir entre les différentes Communes d'EnJeu ;
2. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 1'295'442.63 ;
3. d'approuver les comptes 2017 du volet bibliothèque présentant un total de charges nettes de CHF 235'242.05 à répartir entre les différentes Communes d'EnJeu ;
4. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 23'412.95 ;
5. d'approuver les comptes 2017 du volet accueil de jour des enfants présentant un total de charges nettes de CHF 6'032'258.72 à répartir entre les différentes Communes d'EnJeu ;
6. de restituer la différence en faveur des communes, qui s'élève à CHF 834'857.14 ;
7. de donner décharge au CODIR pour sa gestion durant l'exercice 2017 ;
8. de donner décharge à la Commission de Gestion de son mandat.

Pour le Bureau :

La Présidente :



Pascale Vollenweider

La Secrétaire :



Sandrine Vaucher